Mairie de Prades-sur-Vernazobre

Prades Infos

Décembre 2020

Numéro 2

Commune de Prades-sur-Vernazobre

- **Mairie ouverte au public du mardi au vendredi de 9h à 11h45.**
  Tel : 04.67.38.04.83
- **Multiservices et agence postale ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h.**
- **Site internet: prades-sur-vernazobre.fr**
- **Facebook: Mairie de Prades-sur-Vernazobre**

Le mot du Maire

Chères Pradéennes, chers Pradéens,

Comme promis, je reviens vers vous avec ce nouveau bulletin en fin d'année 2020, afin de vous tenir au courant de nos actions effectuées depuis cet été, ainsi que celles en cours et à venir.

Jean-Marie Milhau, maire de Prades-sur-Vernazobre.

Ayant eu un bon retour de votre part après la diffusion du premier numéro, je vais continuer à vous informer régulièrement de cette façon. Claire et Noémie ont accepté à nouveau de s'occuper de la mise en pages, je les remercie de leur implication.

La première année de ce nouveau mandat 2020-2026 n'est pas encore terminée, aussi je voudrais vous dire que c'est avec bonheur et fierté que j'écris ces quelques lignes.

Après vous, mes collègues du conseil municipal m'ont renouvelé leur confiance en m'élisant Maire de notre commune. J'en profite en cette fin d'année pour vous témoigner toute ma reconnaissance. Je suis conscient de la tâche qui m'attend, j'y consacrerai toute mon énergie et y mettrai toutes mes convictions.

Pendant cette période difficile pour tous et qui dure, je tiens à souligner l'implications de vos élus et surtout la disponibilité de nos agents administratifs et techniques qui permettent le bon fonctionnement de notre commune.

Mais dans ce monde rural dont Prades fait partie, notre population attend la même qualité de services qu'en milieu urbain. Sauf que nous n'avons pas les mêmes moyens ni financiers, ni humains donc nous faisons comme nous pouvons.

Mais mon mandat ne sera pas celui de la frilosité. Avec l'aide de mon conseil municipal, je ferai le maximum pour réaliser ce que nous vous avons promis, en appliquant les deux points forts de notre ruralité, que sont la proximité et la convivialité.

Dans ce numéro :

Les travaux 2ème semestre 2020 — 2
Dénomination des voies et numérotation — 2
Le forage de Commeyras — 2
Les prévisions pour 2021 — 3
Nouvelles incivilités — 3
Nid de frelons — 3
Nos amis les bêtes — 3

Début des travaux repoussé

Je voudrais tout d'abord revenir sur une promesse faite sur le précédent bulletin. Les travaux prévus pour la construction d'un local technique en vue du projet de sécurisation du village devaient commencer courant septembre 2020. Ils n'ont pas démarré à cause d'une mauvaise surprise à l'ouverture des enveloppes de l'appel d'offres. Il a donc été annulé sur ma demande et renouvelé. La prochaine ouverture des plis aura lieu le 18 janvier, en espérant un meilleur résultat.

Cela ne remet nullement en cause le projet.

Les travaux - 2ème semestre 2020

• Les travaux pour le nécessaire renforcement du réseau électrique concernant le poste de la fontaine ont été réalisés par l'entreprise Sogetralec.

Ces travaux, d'un coût total de 51097 € HT, ont été financé entièrement par Hérault Energie.

Je comprends l'impatience de certains pour les nuisances causées au niveau de la circulation mais il était impossible de faire autrement.

• Comme chaque année, l'entreprise Loubes a effectué les travaux d'été concernant le débroussaillage de tous les chemins communaux ainsi que le curage de fossés, notamment le bas du village ainsi que le ruisseau de la plaine en prévision de fortes précipitations.

• Notre salle des associations ne pouvant actuellement être utilisée, cela nous donne l'occasion de continuer son amélioration. A notre demande, l'entreprise CDS Casseville (Pro & Cie, St Chinian) y a installé un lave-vaisselle.

Didier termine quant à lui le carrelage du barbecue, en espérant qu'on puisse s'en servir prochainement.

• Au niveau du clocher de l'église, la cale en chêne et le bridage complet de la cloche ont été remplacés, ainsi que le moteur de la volée de la cloche suite aux dégâts causés par la foudre.

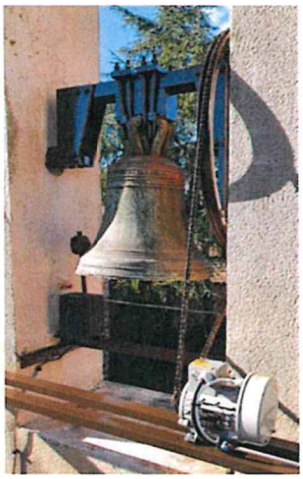

« Je comprends l'impatience de certains pour les nuisances au niveau de la circulation. »

Dénomination des voies et numérotation

Depuis 2015, la numérotation de notre commune était en cours mais pas terminée.

Enfin, l'ultime délibération a été prise, officialisant définitivement la localisation des habitations mais aussi le nom de certaines rues.

En tant que Maire, j'assume le retard et les erreurs qui ont été commises. Celles-ci ont malheureusement causé du désagrément à certains administrés, venus me demander des explications.

Je comprends leur colère, mais je ne peux plus déroger à la décision prise, sous couvert des services postaux et de la dernière délibération prise par le conseil municipal passée par le contrôle de légalité de la sous-préfecture.

J'espère de tout cœur que cette mesure sera définitive. Sachez que je me suis trouvé face à un ultimatum des services postaux et administratifs départementaux.

Cette action vise à améliorer non seulement votre sécurité mais aussi l'efficacité des services publics et commerciaux (livraisons, données de l'institut géographique national, etc.) grâce à une meilleure localisation des habitations et des adresses précises.

Eau potable et assainissement

Comme vous le savez, notre commune est membre du SIVOM Orb et Vernazobres qui a pour vocation la production et la distribution d'eau potable et la compétence assainissement

Depuis mars 2020, le forage de Commeyras est en service. Il dessert les communes de Pierrerue, Prades et leurs hameaux.

Les prévisions pour 2021

L'année 2021 marquera sûrement ce mandat. Nous allons avoir durant le premier semestre le lancement de la première partie de la sécurisation du village avec la construction du local technique prévu.

En même temps, pour ce même projet, le second volet concernant la traversée du village sera en cours d'étude, pour être effectif en 2022.

Parallèlement, une « opération Cœur de village » est également en projet.

Après une analyse comptable du Trésor Public, cela est faisable grâce à une bonne surprise. En effet, après cinq années de lutte face aux services du Ministère des Impôts, notre commune récupère la somme totale de 120 000 € (80 000 € de suite et 40 000 € en 2021).

Dès le premier trimestre, la rue Bel Air va être refaite en entier : canalisations d'eau et d'assainissement puis revêtement, afin de résoudre un problème de fuite d'eau récurrent depuis plusieurs années.

Le dossier est maintenant bouclé, le SIVOM Orb et Vernazobres se charge de faire réaliser et de surveiller l'opération.

« Une opération Cœur de Village est également en projet ».

STOP aux dépôts sauvages

Le dépôt sauvage d'ordures est interdit et puni d'une amende allant jusqu'à 1500€.

Nous déplorons à nouveau des dépôts d'encombrants sur les zones de collecte des ordures qui entachent l'aspect de notre commune.

Nous vous rappelons que vous êtes tenus de déposer vous-mêmes les déchets hors tri sélectif à la **déchèterie intercommunale, située à Pierrerue.**

Rappel des horaires :
du lundi au samedi
8h30 à 12h / 14h à 17h30.

N'obligez pas vos élus à devenir répressifs!

Nous tenons à remercier à nouveau Sylvie Castanier qui avait organisé en septembre une séance de ramassage sur la commune.

Embellissement

Dans le cadre de l'Opération « 8000 arbres pour l'Hérault », la plantation de six arbres est prévue au cours du premier semestre 2021 sur le terrain communal à l'entrée de la commune, route de Cessenon.

Les bacs à ordures seront déplacés afin de les intégrer davantage visuellement.

Dans le même esprit, un brise vue a été mis en place à la STEP, station d'épuration, à la Maurerie.

Nos amis les bêtes

Plusieurs plaintes ont été déposées en mairie au sujet des chiens dans la commune. Elles concernaient soit leur errance dans le village, soit leurs aboiements intempestifs.

Les aboiements, s'ils sont intensifs, répétitifs ou durables, peuvent constituer un trouble anormal de voisinage, aussi bien en journée que la nuit.

Nous demandons donc aux propriétaires de prendre les mesures nécessaires pour atténuer cette nuisance sonore et garder leurs animaux dans leur propriété.

Prades sur Facebook

Retrouvez toutes les informations récentes de la commune sur sa page Facebook.

Pour vos commandes au Multiservices :
Tel 04.67.38.24.66
multiservicesprades@gmail.com

Pour la boulangerie, les commandes sont à passer la veille pour le jour ouvré suivant.

Pour la boucherie et l'épicerie, les commandes sont à passer les mercredis et les samedis pour une livraison le jour ouvré suivant.

En bref...

- Il est formellement interdit par la loi le **désherbage chimique des espaces communaux : rues, impasses, devant de porte,** ...! Ces actions porteraient préjudice à notre commune et monsieur le Maire demande de respecter ce rappel.

- **Un défibrillateur** va être installé dans la salle des associations. Une formation concernant son utilisation sera prochainement organisée.

- **Le recensement de la population,** qui était prévu en janvier 2021, est reporté à cause des mesures sanitaires liées au Covid-19.

- Didier, avec l'aide de l'employé communal de Pierrerue, a retiré au cimetière un **nid de frelons asiatiques**. N'hésitez pas à prévenir la Mairie si vous en apercevez un sur le domaine public ou privé.

Quelques informations utiles

- **Pour effectuer vos diverses démarches administratives en ligne**: rendez vous sur le site officiel de l'administration française: **https://www.service-public.fr**

- N'hésitez pas à visiter le site internet de notre communauté de communes Sud Hérault, où vous trouverez une mine d'informations sur les services proposés: **https://www.cc-sud-herault.fr**

- **Petit rappel des règles d'urbanisme:**
Pour les clôtures, transformations, modifications de façade ou créations de surface supérieures à 5 m² jusque 20 m², vous devez remplir une déclaration préalable. Pour les surfaces supérieures à 20 m² vous devez remplir un permis de construire.

- **Association « Mona Lisa »** pour les personnes isolées
Notre référente, **Béatrice Spaeth,** est joignable au 06.17.03.14.63 (en cas d'absence l'équipe Monalisa : 06.72.09.85.19 ou filorb.monalisa34@gmail.com).

- **Eclairage public :**
En cas de panne, notez le numéro inscrit sur le poteau et téléphonez au : 0800 39 18 48 (appel gratuit), éventuellement à la mairie 04 67 38 04 83.

- **Eau et assainissement :**
En cas de fuite d'eau ou de problème d'assainissement :
Contactez le Sivom Orb et Vernazobres : 04.67.93.60.70 aux heures de bureaux
06.71.14.91.97 le reste du temps.

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage

Se laver les mains très régulièrement

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser des mouchoirs à usage unique

Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

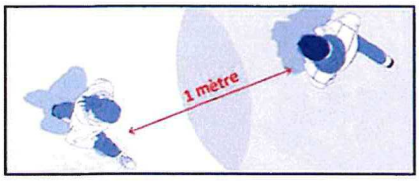

Rester toujours à plus d'un mètre les uns des autres